



# Conseil canadien d'Unifor

Du 18 au 20 août 2023

Centre des congrès de Halifax



**UNIFOR**

## Message des dirigeantes et dirigeants nationaux

Le Conseil canadien lancera les célébrations du 10<sup>e</sup> anniversaire d'Unifor. Ce sera l'occasion de nous réunir pour réfléchir à notre résilience et à notre force. Au cours de ce premier conseil depuis le congrès statutaire, les délégations discuteront d'importantes questions et résolutions et réfléchiront à tout ce que nous avons accompli depuis notre création en 2013.

Le Conseil canadien aura lieu du 18 au 20 août 2023 au Centre des congrès de Halifax situé au 1650, rue Argyle, à Halifax, en Nouvelle-Écosse. Le Conseil s'ouvrira le vendredi 18 août à 9 h et se terminera le dimanche 20 août à 12 h. Il se tiendra dans la salle de bal au deuxième étage du Centre des congrès.

De plus, nous vous invitons à assister au sommet sur le programme de négociation collective d'Unifor « Accroître le pouvoir des travailleuses et travailleurs » qui aura lieu le jeudi 17 août 2023 de 9 h à 17 h. Cette conférence d'une journée fait suite à des douzaines de séances et l'une des plus importantes mobilisations de membres du syndicat à l'échelle du pays dans le cadre de l'élaboration de notre programme de négociation collective pour l'avenir.

L'inscription au Conseil canadien est gratuite, mais vous devez vous enregistrer à l'avance par le biais de notre système d'inscription en ligne. Votre nom d'utilisateur et votre mot de passe seront envoyés directement à la présidente ou au président de votre section locale dans un courriel séparé.

Les réunions des conseils industriels prévues en même temps que le Conseil canadien se tiendront le mardi 15 août et le mercredi 16 août. D'autres détails sont fournis en pièce jointe et vous seront communiqués directement par votre conseil.

La représentation des sections locales au Conseil canadien est régie par les articles 9.8, 9.9 et 9.10 des statuts d'Unifor.

Unifor est déterminé à créer un environnement et un syndicat équitables pour toutes et tous. Pour contribuer à bâtir une culture d'appartenance authentique pour tous nos membres, nous encourageons les sections locales à soutenir la participation des membres en quête d'équité au sein de leurs délégations.

Nous sommes impatients de vous voir à Halifax!

En toute solidarité,



**Lana Payne**  
Présidente nationale



**Len Poirier**  
Secrétaire-trésorier national



**Daniel Cloutier**  
Directeur québécois

# Inscription

## Déléguées et délégués au Conseil canadien

L'admissibilité des déléguées et délégués au Conseil canadien est définie aux articles 9.8, 9.9 et 9.10 des statuts d'Unifor. Nous informerons directement la présidente ou le président de votre section locale du nombre de déléguées et délégués auquel vous avez droit.

**La date limite d'inscription est le 19 juillet 2023.**

### Article 9.8

Le nombre de déléguées et délégués admissibles et le nombre de votes sont basés sur la moyenne des cotisations nationales que reçoit le syndicat national durant l'année civile précédant la convocation au Conseil canadien, excluant toute période au cours de laquelle le paiement des cotisations nationales a été interrompu par un conflit de travail.

- |  |                         |
|--|-------------------------|
| • sections locales comptant de 1 à 500 membres       | 1 déléguée ou délégué   |
| • sections locales comptant de 501 à 999 membres     | 2 déléguées ou délégués |
| • sections locales comptant de 1 000 à 2 999 membres | 4 déléguées ou délégués |
| • sections locales ayant 3000 membres ou plus        | 6 déléguées ou délégués |

Les sections locales peuvent demander au secrétaire-trésorier d'envoyer une déléguée ou un délégué supplémentaire qui est une femme ou une personne d'un groupe en quête d'équité avec droit de parole et droit à un vote. Le secrétaire-trésorier peut limiter le nombre de ces déléguées et délégués selon les contraintes de coûts et d'espace.

Pour soumettre une demande pour une déléguée ou un délégué supplémentaire représentant un groupe en quête d'équité, veuillez envoyer un courriel à l'adresse [inscription@unifor.org](mailto:inscription@unifor.org). **Toutes les demandes pour des déléguées ou délégués additionnelles doivent être reçues avant l'échéance pour l'inscription qui est le 19 juillet 2023.**

### Article 9.9

Les déléguées et délégués au Conseil canadien sont élus par scrutin secret avec un préavis de mises en candidature et d'élections d'au moins 15 jours. Les candidates et candidats ayant obtenu le plus de votes sont élus, à moins que les règlements de la section locale en stipulent autrement.

### Article 9.10

Les personnes suivantes sont aussi déléguées au Conseil canadien avec droit de parole et ont chacune droit à un vote :

- en plus de la présidente ou du président, 4 membres de l'exécutif du Conseil québécois et des conseils régionaux,
- 3 membres de chaque comité permanent du Conseil québécois et des conseils régionaux prévus aux présents statuts,
- les membres du comité exécutif des conseils industriels,
- les membres du Conseil exécutif national,
- les membres du comité exécutif du Conseil national des travailleuses et travailleurs retraités.

**Il n'y a pas de déléguées suppléantes ou de délégués suppléants au Conseil canadien. Les observateurs sont autorisés et doivent être inscrits avant la date limite.**

## Inscription en ligne

L'inscription au Conseil canadien se fait uniquement en ligne. Les présidentes et présidents de section locale recevront un courriel distinct avec l'information sur le nombre de déléguées et délégués auquel leur section locale a droit, ainsi que le nom d'utilisateur et le mot de passe à utiliser.

Si votre section locale choisit d'inscrire une déléguée ou un délégué supplémentaire représentant un groupe en quête d'équité, vous n'avez pas à ajouter cette personne dans le système d'inscription en ligne. Cette personne sera automatiquement inscrite une fois la demande approuvée.

Si vous éprouvez des difficultés avec le système d'inscription en ligne, veuillez envoyer un courriel à l'adresse [inscription@unifor.org](mailto:inscription@unifor.org) pour obtenir de l'aide.

## LA DATE LIMITE D'INSCRIPTION EST LE 19 JUILLET 2023.

### Enregistrement au Centre des congrès de Halifax

L'enregistrement se déroulera au Centre des congrès de Halifax lors des journées et heures suivantes :

- Mercredi 16 août De midi à 18 h
- Jeudi 17 août De 8 h à 17 h
- Vendredi 18 août De 7 h 30 à 17 h
- Samedi 19 août De 8 h à 17 h

### Accessibilité

Unifor s'engage à éliminer les obstacles qui pourraient empêcher nos membres d'obtenir une participation égale aux activités de leur syndicat et prendra toutes les mesures raisonnables pour répondre à tout besoin justifié associé aux droits de la personne pour lequel des mesures d'accommodements sont requises.

Veuillez envoyer toutes vos demandes relatives à l'accessibilité à l'adresse [inscription@unifor.org](mailto:inscription@unifor.org).

### Conseils industriels

Si votre conseil industriel se réunit à Halifax avant le début du Conseil canadien, vous serez avisé directement de la date et de l'heure de cette réunion par votre conseil industriel.

Les réunions des conseils industriels auront lieu le mardi 15 août et le mercredi 16 août afin de permettre aux membres de participer au Sommet sur la négociation.

**REMARQUE :** En vous inscrivant à votre conseil industriel, vous N'ÊTES PAS automatiquement inscrit au Conseil canadien.

# Ordre du jour sommaire

## Mardi 15 août

- Réunions des conseils industriels

## Mercredi 16 août

- Réunions des conseils industriels
- Réunions des comités permanents

## Jeudi 17 août

- Accroître le pouvoir de négociation des travailleuses et travailleurs - Sommet sur le programme de négociation collective d'Unifor

## Vendredi 18 août

- Conseil canadien - Jour 1
- Caucus de la condition féminine
- Caucus des jeunes travailleuses et travailleurs
- Réception du Conseil canadien - Quai 23

## Samedi 19 août

- Conseil canadien - Jour 2
- Caucus des travailleuses et travailleurs noirs, autochtones et de couleur
- Caucus des travailleuses et travailleurs ayant une inCapacité
- Caucus LGBTQ

## Dimanche 20 août

- Conseil canadien - Jour 3 (ajournement au plus tard à midi)





# Résolutions au Conseil canadien

## Soumission de résolutions

Les résolutions au Conseil canadien doivent être reçues au bureau du secrétaire trésorier national au plus tard 30 jours avant l'ouverture de la séance. Toute résolution reçue après l'échéance sera transmise au Comité des résolutions aux fins d'examen.

Chaque résolution doit être approuvée par les membres dans le cadre d'une assemblée des membres, inclure la date de l'assemblée au cours de laquelle elle a été approuvée et être signée par une dirigeante ou un dirigeant de la section locale.

Veuillez envoyer toutes vos résolutions par courriel à l'adresse [tresorier@unifor.org](mailto:tresorier@unifor.org).

L'échéance pour soumettre les résolutions est le mercredi 19 juillet à 17 h, HE.

## Exemple de résolution dans le format adéquat et formulée de façon claire



### Modèle de résolution au Conseil canadien

LE SYNDICAT NATIONAL UNIFOR VA :

1. Encourager toutes les sections locales régies par une charte à utiliser le format recommandé pour les résolutions; et
2. Encourager toutes les sections locales à respecter la limite de 200 mots pour leurs résolutions.

PARCE QUE :

- Le Conseil canadien fonctionne mieux lorsque les résolutions sont formulées et présentées de façon adéquate; et
- Le Comité des résolutions doit avoir les signatures adéquates pour confirmer que les résolutions proviennent d'une section locale régie par une charte et ont été approuvées par ses membres; et
- Unifor doit faire traduire, imprimer et traiter un grand nombre de résolutions.

Résolution soumise par la section locale \_\_\_\_ d'Unifor

\_\_\_\_\_  
Jean Simard, président

\_\_\_\_\_  
Jeanette Soulard, secrétaire archiviste

# Déplacements

## Codes de rabais pour le transport aérien

Plusieurs transporteurs aériens offrent des rabais à nos déléguées et délégués. Si vous désirez tirer profit de ces rabais, veuillez suivre les directives ci-dessous auprès de l'un de nos fournisseurs participants :

### Air Canada

Sans frais : 1-888-247-2262

ATS : 1-800-361-8071

En ligne : [www.aircanada.ca](http://www.aircanada.ca)

Code promotionnel : JXQGNYH1

### WestJet

Sans frais : 1-888-937-8538

ATS : 1-877-952-0100

En ligne : [www.westjet.ca](http://www.westjet.ca)

Code promotionnel : 0Q1L9GX

*Veuillez noter que ce code s'applique uniquement aux réservations pour un siège dans une classe autre que la classe de base ou affaires.*

## Code de rabais VIA Rail

VIA Rail offre un rabais de 5 % sur le tarif le plus bas en classe Économie, Économie Plus, Affaires, Affaires Plus et Voiture-lits. Pour obtenir ce rabais, veuillez communiquer avec VIA Rail au 1 888 842-7245 (ATS : 1 800 268-9503) ou en visitant le site [www.viarail.ca](http://www.viarail.ca). Peu importe la classe, veuillez indiquer le code promotionnel 811133.



# Hébergement à l'hôtel

En vue du Conseil canadien d'Unifor, le syndicat a négocié des tarifs spéciaux et réservé des blocs de chambres jusqu'au lundi 10 juillet 2023 dans les hôtels accessibles d'Halifax ci-dessous. Lors de votre réservation, veuillez garder à l'esprit qu'Unifor a réservé ces blocs et pourrait ainsi être tenu financièrement responsable s'il ne respecte pas ses engagements relativement à la réservation de ces blocs de chambres. Cette année, le groupe d'hôtels choisis pour le Conseil canadien ne permet pas de procéder à plusieurs réservations sous le nom d'une même personne; chaque réservation devra être au nom d'une personne différente.

## Westin Nova Scotian

1181, Hollis Street

1-888-627-8553

Code de réservation : Unifor Canadian Council

Tarif: 229\$ - 239\$/nuitée

Cliquez [ici](#) pour réserver à l'hôtel Westin

 15 minutes du centre des congrès

## Homewood Suites by Hilton

1960, Brunswick Street

1-855-331-0337

Code de réservation : Unifor

Tarif : 239\$ - 249\$/nuitée

Cliquez [ici](#) pour réserver au Homewood Suites.

 10 minutes du centre des congrès

## The Hollis Halifax


1649, Hollis Street

1-888-664-7649

Code de réservation : Unifor23

Tarif: 209\$/nuitée

Cliquez [ici](#) pour réserver au Hollis.

 5 minutes du centre des congrès

## Hampton Inn


1960, Brunswick Street

1-855-331-0334

Code de réservation : Unifor

Tarif : 219\$/nuitée

Cliquez [ici](#) pour réserver à l'hôtel Hampton Inn.

 10 minutes du centre des congrès

## The Lord Nelson Hotel & Suites

1515, South Park Street

1-800-565-2020

Code de réservation : UniforCCM2023 - 235958

Tarif : 242\$/nuitée

Cliquez [ici](#) pour réserver au Lord Nelson.

 15 minutes du centre des congrès

## The Sutton Place Hotel Halifax

1700, Grafton Street

1-866-378-8866

Code de réservation : UNIFCCM2023

Tarif : 259\$/nuitée

Cliquez [ici](#) pour réserver au Sutton Place

 2 minutes du centre des congrès

**Date limite pour les réservations de chambres d'hôtel : lundi 10 juillet 2023.**





# Services de garde d'enfants et de navettes

## Service de garde d'enfants

Le service de garde d'enfants sera offert sur place au Centre des congrès de Halifax durant les heures où se dérouleront les réunions des conseils industriels, le Sommet sur la négociation et le Conseil canadien.

**Dans cette trousse, vous trouverez le formulaire d'inscription au service de garde d'enfants d'Unifor. Vous devez retourner ce formulaire dûment rempli au plus tard le vendredi 14 juillet 2023.**

Veillez soumettre votre formulaire au Service de garde d'enfants du Centre familial d'éducation d'Unifor par courriel à l'adresse [fecchildcare@unifor.org](mailto:fecchildcare@unifor.org).

Si vous avez des questions au sujet du service de garde d'enfants, veuillez envoyer un courriel à l'adresse [fecchildcare@unifor.org](mailto:fecchildcare@unifor.org) ou communiquer directement par téléphone avec la directrice des services de garde d'enfants, Laurie Wright, au 519 389-3233.

Une fois votre inscription soumise et acceptée, Laurie communiquera directement avec vous pour vous fournir de plus amples renseignements et vous informer des exigences.

## Service de navettes

Un service de navettes sera disponible entre le Centre des congrès de Halifax et les différents hôtels pendant le Sommet sur la négociation et les réunions du Conseil canadien. Les autobus seront en fonction chaque matin à partir de 7 h, puis en après-midi à compter de 16 h 30.

De plus, le service de navette sera offert aux participantes et participants qui se rendront à la réception d'Unifor au Quai 23.

Les détails au sujet des horaires d'autobus seront fournis à l'inscription et disponibles dans le hall des hôtels respectifs.

La seule exception pour le service quotidien de navettes est le Sutton Place Hotel qui ne sera pas desservi puisqu'il est directement relié au centre des congrès.



---

# 10<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE

---



## 10 ans d'Unifor!

### Partagez l'histoire de votre section locale en soumettant une photo

Unifor a 10 ans, mais les origines de plusieurs sections locales et syndicats prédécesseurs remontent à plusieurs décennies.

Les responsables des sections locales sont invités à soumettre une (1) photo qui représente, à leur avis, l'histoire de leur section locale. Il peut s'agir d'une photo de représentantes élues ou de représentants élus anciens ou actuels, d'un événement marquant ou d'un conflit de travail dans lequel votre section locale a été impliquée, d'une œuvre d'art présentement affichée, ou d'une image de l'édifice de votre section locale.

Nous encourageons les sections locales à faire preuve de créativité pour choisir la photo à soumettre et à saisir cette occasion pour offrir une visibilité aux groupes en quête d'équité parmi leurs membres.

Les photos soumises feront partie d'un montage visuel reconnaissant l'histoire d'Unifor et le riche héritage de plusieurs de nos sections locales.

Les photos doivent être envoyées sous forme de fichier numérique, avec la plus haute résolution possible. Vous pouvez envoyer vos photos en utilisant ce formulaire [en ligne](#).

**L'échéance pour soumettre vos photos est le vendredi 26 mai.**

# Accroître le pouvoir des travailleuses et des travailleurs

## Sommet sur le programme de négociation collective d'Unifor - 17 août

Dans le cadre de son Congrès national 2022 qui a eu lieu à Toronto, Unifor a lancé un projet ambitieux visant à renouveler son programme national de négociation collective dans le cadre de son plan d'action triennal. Le programme national de négociation collective établit une série de priorités et de principes qui guideront la stratégie de négociation collective du syndicat pour les trois prochaines années.

L'une des principales caractéristiques de ce programme national de négociation collective renouvelé est que le processus est alimenté par les expériences, idées et attentes des dirigeantes et dirigeants des sections locales, des représentantes et représentants des comités de négociation ainsi que des militantes et militants. Tout au long de l'année 2023, le syndicat a organisé des séances stratégiques régionales partout au pays afin de recueillir les commentaires et points de vue directement auprès des membres ainsi que des retraitées et retraités.

Le Sommet sur le programme national de négociation collective est un événement spécial d'une journée qui constitue l'aboutissement de ce projet qui s'est échelonné sur un an.

Les déléguées et délégués à ce sommet auront l'occasion d'examiner le contenu du nouveau programme national de négociation collective d'Unifor, puis d'en discuter et d'en débattre, en plus d'explorer de nouvelles manières de mobiliser les membres dans le cadre du processus de négociation.

Le Sommet sur le programme national de négociation collective aura lieu avant le début du Conseil canadien 2023 d'Unifor.

Toutes les sections locales qui participeront au Conseil canadien sont encouragées à envoyer des déléguées et délégués au Sommet.

## Inscription au Sommet sur le programme national de négociation collective

Les sections locales peuvent inscrire des déléguées et délégués au Sommet sur le programme national de négociation collective en même temps que l'inscription au Conseil canadien. Veuillez simplement choisir l'option Sommet sur la négociation à partir du menu déroulant. **L'échéance pour l'inscription est le mercredi 19 juillet 2023.**

Si vous avez des questions ou avez besoin d'aide pour vous inscrire, veuillez envoyer un courriel à l'adresse [inscription@unifor.org](mailto:inscription@unifor.org).





# Récapitulatif des dates limites et politique COVID-19

## Récapitulatif des dates limites

Action	Date limite
Soumission d'une photo pour le 10 <sup>e</sup> anniversaire	26 mai 2023
Réservations de chambres d'hôtel	10 juillet 2023
Inscription au service de garde d'enfants	14 juillet 2023
Inscriptions au Conseil <ul style="list-style-type: none"><li>• Délégation des sections locales au Conseil canadien</li><li>• Demandes de déléguée et délégué supplémentaire représentant un groupe en quête d'équité</li><li>• Observateurs au Conseil canadien</li><li>• Participantes et participants au Sommet sur la négociation</li></ul>	19 juillet 2023
Soumission des résolutions	19 juillet 2023

## Prévention de la COVID-19

La santé et la sécurité de nos membres, ainsi que de notre personnel lors du Conseil canadien sont de la plus haute importance. Même si dans certains cas, nous avons l'impression que la pandémie est terminée, la menace associée au virus de la COVID-19 demeure bien réelle et exige que nous collaborions collectivement pour faire en sorte que toutes les participantes et tous les participants à l'événement, ainsi que leur famille et leurs proches, soient protégés.

Unifor a adopté une politique globale de prévention de la COVID-19 pour les événements du syndicat.

Lors de cet événement, la vaccination et le port du masque seront privilégiés. Une vaccination complète et le port du masque sont fortement recommandés pour toutes les personnes qui assistent à ce Conseil.

Toutes les directives de santé publique énoncées par l'unité régionale de santé publique seront respectées lors de cet événement.

## Avant d'arriver sur les lieux :

Avant d'arriver sur les lieux, nous demandons à chaque participante et participant au Conseil canadien de répondre au questionnaire de dépistage. Vous devez procéder à un auto-dépistage avant de vous présenter au Centre des congrès de Halifax.

Si vous répondez « Oui » à l'une des questions, ou que vous ne vous sentez pas bien de quelque manière que ce soit, ne vous présentez pas au centre des congrès. Si c'est le cas, nous vous demandons d'annuler immédiatement votre participation en nous avisant à l'adresse [covid@unifor.org](mailto:covid@unifor.org).

Afin d'assurer le bien-être des membres et du personnel d'Unifor, nous vous demandons d'éviter d'assister aux événements du Conseil canadien si vous ressentez des symptômes.



 **unifor**

lgscpb343